

# Le petit journal de Saint-Jo

N° 44  
Mai 2003

La maison des associations nouvelle est arrivée, un peu plus tard que le beaujolais, mais c'est avec satisfaction que nous l'avons inaugurée, ce qui a quelque peu agrémenté notre confort.

L'inauguration a été réalisée en grandes pompes, avec sons et lumières, par les sections photo, arts plastiques et musique. Monsieur le Député Maire avait tenu à être de la fête.

~~~~~

Le 7 juin 2003 aura lieu la fête du secteur culturel de l'ALPAC. Celle-ci se déroulera dans la salle de la maison de quartier de Doulon à partir de 16 h 00, en attendant la réalisation de la grande salle festive du quartier Nantes Erdre.

Salutations amicalistes,  
Claude Blanquet.  
Président de l'ALPAC

Je n'ai pas eu mon « Petit  
Journal » !  
**Ne désespérez pas !**

Il en restera bien un exemplaire pour vous à la Bibliothèque de l'Amicale Laïque (près de l'école Louis Pergaud), ou sur le présentoir de la Mairie annexe du Ranzay....

**Le prochain numéro**  
*Le petit journal*  
**paraîtra vers le 15 novembre**

La Rédaction du Petit Journal  
reçoit donc vos articles  
jusqu'au **15 octobre**.  
Merci !



Directeur de la publication : Claude Blanquet

Rédacteurs : G. Héline – L. LeBail – O. Perron

ALPAC – Maison des Associations – 478, route de Saint-Joseph – 44300 NANTES – 02.40.25.21.38

## Excursion odorante dans la proche banlieue de Saint Jo : Une fabrique clandestine de « poudrette »

Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, sur les rives de l'Erdre, à l'amont immédiat de la Préfecture, « l'îlot Sully » n'existe pas. La rue Pitre Chevalier n'est pas encore tracée. A son emplacement s'étend une zone marécageuse, quelques mares alimentées par des ruisselets qui descendent de Saint André et de Saint Donatien, et par un petit canal parallèle à l'Erdre qui amène l'eau au moulin à vapeur qui fournit la farine à l'armée (le bâtiment existe encore, derrière l'Intermarché). La rue du Préfet Bonnefoy est encore la rue Saint André, le quai Barbusse est encore le quai de Barbin. La Chaussée de Barbin a été percée pour laisser le passage au canal de Nantes à Brest ; si le niveau, à l'amont de la Chaussée, a baissé d'une soixantaine de centimètres, le niveau aval s'est élevé d'autant, noyant un peu plus le marécage derrière la rue Sully. On a tenté d'y remédier en munissant le quai de Barbin d'une « bonde » : une vanne qui se ferme lorsque le niveau de l'Erdre est plus haut que celui du marécage.

Février 1859 - Sur les terres situées au nord de la rue Saint André existe un foyer d'infection qu'il faut détruire ; on y fabrique illégalement, et sur une grande échelle, de la « **poudrette** », un compost constitué des débris des légumes récoltés dans les tenues, arrosés avec les produits des latrines environnantes apportés par les toucs et les ruisseaux. Le touc qui descend du quartier Saint André apporte une quantité considérable de vases immondes qui sont recueillies dans de grands réservoirs par les maraîchers qui en font journellement la vidange pendant l'été, au grand détriment de la salubrité du quartier. Les vases se déposent en abondance dans ces fosses ; « *les jardiniers ne se servent que de cela pour fumer leurs jardins, qui sont devenus d'une incroyable fertilité* », exultent les maraîchers. M. COTTINEAU, M. BRICET et M. Gabriel COTTINEAU, à qui appartiennent les tenues, possèdent donc là le Triangle d'Or de la jardinerie nantaise. Le lieu justifie pleinement l'étymologie du mot « maraîcher » selon le dictionnaire Robert : celui qui cultive un marais dans une ville.

Une telle infection en résulte que le Conseil Central d'Hygiène publique s'est ému : trois maisons voisines de ce cloaque ont dû être interdites d'habitation. Le laboratoire clandestin a été découvert à la suite d'une requête maladroite de son propriétaire, M. ALLÉGRET, qui rebâtit les maisons 16 et 20 de la rue Saint André. Il a demandé l'autorisation de diriger le conduit des lieux d'aisance dans le réservoir prévu à cet effet dans la tenue adjacente. Il a d'excellentes raisons pour cela : « *Mon jardinier me supplie de ne pas le priver de ces matières qui lui sont de la plus grande utilité pour ses arrosements.* »

La fabrique de poudrette n'est pas seule à empoisonner les arrières du quai de Barbin. Depuis plusieurs années déjà, les riverains se plaignent d'un moulin à farine qui appartient à MM. DELLAY, DAVAIZE et compagnie. Il fonctionne à la vapeur, et prend l'eau dont il a besoin, derrière le bâtiment, dans un bassin alimenté par une douve parallèle à l'Erdre. Les riverains accusent les émanations du moulin d'empester le voisinage. Les Ponts et Chaussées souhaiteraient supprimer la douve, mais l'autorité militaire s'y oppose : cela reviendrait à fermer le moulin, qu'elle s'est engagée à acheter en 1865. Les jardiniers protestent à leur tour : la pollution provient du fait que plusieurs maisons déversent leurs égouts dans la douve. Il faut que les propriétaires changent les tuyaux de leurs latrines, les prolongent jusqu'à l'Erdre, et ainsi, les riverains pourront continuer à laver leur linge et leurs légumes dans la douve comme par le passé, car les eaux sont les mêmes que celles de l'Erdre. Combler la douve, pétitionner MM. COTTINEAU, COUY, ALLÉGRET, BRICET ..., ce serait « *faire violence aux droits sacrés de la propriété et [...] anéantir un état de productions florissant.* »

Les Ponts et Chaussées dépendent leur position : la douve reçoit les eaux des maisons de la rue de la Poudrière et de celles du quai de Barbin. Accuser « *l'eau chaude de condensation de la machine à vapeur est une allégation aussi fausse que dérisoire* ». C'est « *bien plutôt les ouvriers employés au moulin qui recevaient de la douve un préjudice réel. L'eau qui alimente la chaudière de la machine est puisée dans la douve, et quand elle y retourne, après condensation de la vapeur, en suivant une rigole à l'air libre, il émane une odeur d'hydrogène sulfuré dont les ouvriers sont parfois sérieusement incommodés, et qui, certainement, ne peut provenir que de la nature propre de l'eau, et non de sa vaporisation et de sa condensation lors des opérations auxquelles elle a servi. Dans l'inspection minutieuse que nous avons faite, nous nous sommes convaincus que l'eau, dans tout le parcours de la douve, était horriblement infecte, et qu'elle reposait sur un fond épais de boue noire, d'où s'élevaient des gaz très fétides, qui venaient former de grosses bulles à la surface. L'infection cessait de se produire à partir du premier étang, situé à l'extrémité sud de la douve, ce qui dépendait sans doute de ce que cet étang ne peut recevoir les égouts d'aucune fabrique ni d'aucune habitation.* »

En 1900, la belle rivière sert toujours d'égout à une grande partie de la ville. En 1898, les riverains se sont plaints de l'usine RUFF qui rendait l'Erdre insalubre : elle n'est pas seule en cause, loin de là ! Des usines, tanneries, teinturerie, filatures de coton, usine à gaz, abattoirs, rejettent directement leurs eaux résiduaires dans l'Erdre. Les ruisseaux du Gué Moreau et de la Bonde « *qui sont véritablement des égouts à ciel ouvert, recevant les déjections des riverains, viennent également y déverser une quantité considérable de matières fécales.* »

Il faudrait interdire le lavage du linge en aval du pont de la Motte Rouge, juge le Conseil d'Hygiène ; si l'Erdre est un égout, « *pourquoi ne se servirait-on pas de cet égout presque naturel, en le recouvrant simplement et en permettant d'établir ainsi sur cette voûte un boulevard qui viendrait embellir tout le quartier de l'Erdre ?* »

Le Conseil écarte cette solution : de toute façon, les eaux polluées seraient arrêtées par l'écluse, alors qu'il faut qu'elles soient entraînées vite et loin. Le recouvrement n'empêcherait pas la prolifération des moustiques, vecteurs de plusieurs maladies infectieuses. Il faut déplacer les fondoirs, les triperies, l'abattoir, loin du centre ville, et établir, depuis la Motte Rouge jusqu'à la Loire, deux égouts parallèles à l'Erdre. C'est alors la Loire qui sera contaminée, mais cela a moins d'importance depuis que la prise d'eau ne se trouve plus quai de Richebourg.

Il faudra attendre les années 1930 pour qu'une solution radicale soit mise en œuvre : l'Erdre sera non seulement recouverte dans sa traversée urbaine, mais détournée sous les Cours. De nos jours, si elle n'est plus l'égout pestilentiel du 19<sup>ème</sup> siècle, la dangereuse invasion estivale des cyanobactéries la menace, sans parler des stations d'épuration surchargées. Aujourd'hui même, un coup d'œil au ruisseau de la Bretonnière qui traverse le parc floral de la Beaujoire donne une petite idée de ce qu'elle doit subir, notre belle rivière. Elle est bien difficile, la cohabitation de l'Homme et de la Nature !

# DEVOIR DE MEMOIRE

Il était temps !

Il faut avoir plus de 40 ans pour avoir en mémoire ces trois cités de petites maisons en bois entourées de jardinets, *la Halvêque, la Baratte, le Ranzay*.

Il faut avoir plus de 90 ans pour se souvenir de l'implantation de ces 450 chalets peints en rouge foncé, construits par Bessonneau – Angers, couverts d'ardoises et destinés aux ouvriers de l'usine des Batignolles, nouvellement construite, et qui connaissait un démarrage impressionnant ; c'était dans l'immédiat après-guerre, la Grande.

C'était, pour beaucoup de familles, une authentique aubaine de s'installer dans ces pavillons, malgré le confort assez rudimentaire offert, surtout dans les débuts. Pour la plupart, ils quittaient des mansardes, des appartements en des quartiers dignes de Zola.

Ce n'était pas le luxe, l'isolation thermique était douteuse. Dans l'appentis-cabinet de toilette, l'eau gelaît, en hiver. Le W.C. commun, la borne-fontaine, le lavoir, tout cela était au bout de la rue. Pas très emballant, jugeons-nous avec nos critères 2003. Mais ils avaient connu pire. Quand au début des années 1970 il fallut partir, ce fut avec beaucoup de soupirs, de regrets. Quand furent abattus le ciné et le dispensaire, ce fut le crève-cœur. La page était tournée.

Lieu de vie pour deux générations, cela marque un quartier. Pourquoi pas essayer de sauver et de réimplanter une maison semblable en un lieu aussi symbolique, rêvent quelques habitants du secteur ? Quelques-unes, identiques et contemporaines, sont encore en service à Couëron, et vont être démolies. Ces vénérables octogénaires qui n'avaient pas été prévues pour une telle longévité tiennent encore debout grâce aux couches sédimentaires de peinture dont elles sont revêtues.

Le transfert souhaité est dans l'air, le comité de quartier Halvêque – Ranzay – Beaujoire (Fédération des Amis de l'Erdre) en fait son projet, bientôt épaulé par la Ville (Espaces Verts, BATI, Patrimoine), Des sponsors répondent favorablement (bailleurs sociaux, filière bois). Trois élèves de l'Ecole Supérieure du Bois de la Chantrerie s'impliquent avec conviction.

Une petite désillusion, toutefois : la petite maison couëronnaise ne résisterait pas au démontage-remontage. Si le projet aboutit – et il semble en très bonne voie – il faudra employer des matériaux neufs. L'implantation se fera à proximité des Jardins Familiaux, à côté de l'ancienne église Saint Georges : c'était là, la Baratte.

Jardinets entourés de ganivelles, roses pompons, quelques meubles d'époque, petites expositions sur l'usine, sur la Résistance, foyer pour les jardiniers, la petite maison reconstituée pourra être un lieu de mémoire inclus dans un cheminement évoquant la riche histoire du quartier ouvrier des Batignolles.

De la nostalgie, du rêve ? un peu sans doute. Un hommage rendu, sûrement, aux Anciens.

Georges Héline



## **Rallye NANTES-HISTOIRE à Saint Jo !**

Notre quartier a l'insigne honneur d'accueillir le

### **15<sup>ème</sup> Rallye pédestre de l'Association Nantes-Histoire**

Qu'on se le dise ! C'est maintenant un des événements nantais.

Une occasion pour les Nantais, et peut-être pour les Portériens, de découvrir notre quartier.

*Départ : entre 9 h et 9 h 30 à la nouvelle Maison des Associations, bourg de Saint Jo.*

*Tarif d'inscription : 7,5 euros (adultes) ; 1,5 euro (enfants et étudiants).*

Apporter un pique-nique, le rallye dure toute la journée ; la boisson est offerte par Nantes-Histoire.

## La Cité Interdite

Nulle chinoiserie dans ce propos. Seulement un concept d'habitat, encore assez peu répandu dans notre région, qui est en fin de réalisation dans le parc de la Fleuriaye à Carquefou.

Deux lotissements, pardon, deux Résidences d'un nouveau genre. La première, « NEWTON », est déjà occupée et se compose de quatre collectifs de beau standing et de deux étages, offrant 96 logements. Aspect soigné, parements briques rouges et tuiles blondes aux tons chauds sur fond de verdure. Cuisines et salles de bain confortablement aménagées, isolation thermique renforcée, terrasse et balcon pour chaque appartement. A l'arrière, grand terrain engazonné hébergeant une piscine de 12 mètres sur 6. Un régisseur (fini, le gardien !) chargé de la surveillance et de l'entretien est prévu et logé dans chaque résidence.

Jusque là, rien de très extraordinaire. Où l'affaire se singularise, c'est que chaque lotissement est entouré de solides grillages ; que l'unique portail d'accès ne s'ouvre qu'avec télécommande, ainsi que les parkings en sous-sol ; que chaque résident peut, grâce à la télésurveillance, contrôler sur son téléviseur l'entrée de la résidence et l'accès au bâtiment. C'est ce que nous annonce le livret de présentation. Ce souci sécuritaire aurait pu, au dire de quelques fâcheux, être complété de discrets miradors ....

Ce concept de vie est-il la garantie d'une qualité d'existence détendue et libérée en communauté, ou une concentration de résidents aux identiques réflexes d'autodéfense, en notre époque où la civilité n'est pas, il est vrai, le maître mot ? De semblables expérimentations ont été réalisées ailleurs et en particulier aux Etats-Unis. C'est une formule qui interroge. La seconde résidence, « CHAMPOLLION », présentant les mêmes caractéristiques, et en partie déjà occupée, sera achevée fin mai 2003.

Laissons grandir les jeunes arbres. Dans quelques années, la réponse à nos interrogations ....

G. H.

## Saint Jo, Zone 30

Depuis trois ans, notre centre bourg est en « zone 30 », ce qui n'a pas empêché une de nos braves grand'mères de se faire sérieusement bousculer début mars. Qu'est-ce donc qu'une « zone 30 » ? Le Petit Journal a enquêté.

Première observation : il ne s'agit pas de l'invention d'un fonctionnaire malfaisant désireux d'ennuyer les gens qui bossent, eux ! Notre « zone 30 » existe en vertu d'un arrêté municipal du 9 mai 2000, pris à la suite des réclamations de nombreux Portériens : traverser la rue pour aller acheter son pain devenait une opération suicidaire. Seconde remarque : trouver le texte officiel qui définit ce qu'est une « zone 30 » n'est pas une mince affaire : il s'agit semble-t-il d'un Texte Sacré dont la lecture n'est permise qu'aux Grands Initiés et aux adeptes du parcours du combattant. Cependant, la bienveillante attention d'un sympathique fonctionnaire de notre Police Municipale a permis au Petit Journal d'éclairer sa lanterne.

Depuis l'arrêté municipal susmentionné, la circulation des véhicules entre les numéros 467 et 499 de la route de Saint Joseph (de l'école Louis Pergaud à l'école Saint Yves), doit s'effectuer à la vitesse maximum de 30 kilomètres à l'heure. « Maximum » : on a même le droit de rouler moins vite si la situation le demande ; les véhicules modernes sont maintenant dotés d'accessoires (freins, boîte de vitesses) qu'il est tout à fait permis d'utiliser en ce cas. Si on y ajoute un peu de politesse et de sens de la convivialité (options non fournies par les constructeurs de voitures), il ne devrait plus exister de problème majeur.

*Et les piétons, dans l'affaire ? La règle est la même que dans toutes les rues : sur les passages matérialisés, ils sont prioritaires ; dans notre « zone 30 », il y en a une demi-douzaine, de ces passages matérialisés, dont l'élégante partie centrale, entre la pharmacie et le café. On devrait donc pouvoir acheter successivement sa boîte d'aspirine puis sa baguette « tradition » en toute sécurité. **Un rappel lumineux aux entrées de la zone ne serait peut-être pas superflu, pour raviver l'attention.***

Attention tout de même en traversant : les comportements conviviaux au volant sont tout à fait communs, en Grande Bretagne, en Norvège, au Canada ; en France, tout le monde n'a pas encore atteint ce degré de civilisation. Ne désespérons pas : depuis que la route de Saint Joseph a été aménagée, cela va nettement mieux, non ? Encore un peu de bonne volonté, si nous ne voulons pas mériter d'être gouvernés un jour par des Pères Fouettard !

## *Saint Jo, « ville nouvelle » ?*

On a connu, il y a quelques décennies, Cergy-Pontoise, l'Isle d'Abeau et quelques autres, « villes nouvelles » créées de toutes pièces au milieu des champs. A Saint Joseph, on n'en est pas encore là, et pourtant !

Il grandit, notre vieux village, il grandit !

Le « Petit Journal » signale à qui l'ignorerait encore l'ouverture de deux nouveaux commerces près du bourg. Rue du Bèle, au n° 21, en face du terminus du « 22 » (le bus), M. LE RESTE vient d'ouvrir une **pharmacie**, la seconde du quartier. Il nous arrive du centre-ville, où il tenait précédemment une officine rue du Calvaire. Mme THOBIE et M. BOUSQUET, au bourg, ne sont pas inquiets : les Portériens sont maintenant suffisamment nombreux pour que le besoin de deux pharmacies soit satisfait.

Route de Saint Joseph, au n° 498, un peu caché, c'est un **Institut de Beauté** qui s'est ouvert, dans l'immeuble de « la Pépinière » Bonnet. Mme LEC'HVIEN (une Parisienne au nom bien breton) a créé « Cocooning Beauté ». Elle pratique les épilations, les soins du visage, du corps, elle soigne la beauté des mains, des pieds, pratique même les « U.V. » (rayons ultra-violets, pour les non initiés). Son institut est ouvert tous les jours, sauf le mercredi.

Le « Petit Journal » se fait l'interprète des Portériens pour leur souhaiter la bienvenue à Saint Joseph.

## *Saint Jo, 12 avril : musique et cirque*

Le 12 avril 2003 restera une date mémorable pour Saint Joseph de Porterie. Inauguration de la nouvelle Maison des Associations par Monsieur le Maire en personne, « Descente des Carottes nouvelles » en Mairie de Nantes, à l'aide d'un imposant convoi, deux autobus anciens prêtés par la S.E.M.I.T.A.N., des voitures de collection pilotées par les citroënistes de Saint Jo.

Depuis la veille, le chapiteau bleu et or du Cirque CRISTAL, invité par la Commune Libre, était dressé sur la place du marché. Le Cirque CRISTAL : Gaïd et Henri. Gaïd, Bretonne « pur beurre » du Pays Bigouden ; comme d'autres se font missionnaires ou médecins sans frontières, sa vocation à elle, c'était le cirque ; elle a travaillé avec Annie Fratellini, chez Zavatta, chez Bouglione. Dans la famille d'Henri, on est « enfant de la balle » depuis des générations ; il est le clown Peppino, le dresseur des quatre gentils toutous et du poney Bibi, le virtuose du fouet et du lasso, l'intrépide équilibriste ....

A eux deux, ils ont monté leur propre affaire, le Cirque CRISTAL ; une affaire bien de chez nous, puisqu'ils sont basés à Pornic. A eux deux, tout seuls, ils font tout : le transport et le montage du chapiteau, les soins aux animaux, l'entretien du matériel, la comptabilité, et bien sûr le spectacle, renouvelé chaque année. La caravane : le camion jaune, le camion bleu, la voiture publicitaire (un ancien corbillard gaiement reconverti), une Renault 5 ; comment faire un seul voyage avec quatre véhicules pour deux chauffeurs ? Ils le font, nous les avons vus !

Le samedi soir, un repas convivial rassemblait sous le chapiteau du cirque 80 amis de la Commune Libre de Saint Jo qui fêtait ses 10 ans. Ah, Portériens qui n'avez pu participer, si vous saviez ce que vous avez manqué ! La soirée restera dans les annales du quartier. Après une demi-heure de joyeuse pagaille - la Commune Libre n'organise pas de banquet tous les jours - le service était assuré, avec compétence, par une dizaine de jeunes bénévoles, peut-être les futurs cadres des associations du quartier. Gaïd et Henri, qui assuraient l'animation, s'étaient surpassés, encouragés par la chaleureuse ambiance du banquet.

Les convives découvraient avec émerveillement le groupe FOXA, cinq musiciens amateurs, cinq collègues de travail, ingénieurs chez ALCATEL: Hervé Pannetier à l'accordéon diatonique, Fabienne Téruin à la percussion ( djumbé d'Afrique Noire et derbuka du Maghreb), Olivier Pann à la guitare électro-acoustique, la Portérienne Odile Denis à la flûte traversière et Françoise Briand qui apporte au groupe sa voix, et quelle voix ! Le choix des musiques interprétées évolue avec les découvertes du groupe ; après des débuts bretons, c'est aujourd'hui l'Europe de l'Est, Macédoine, Bulgarie, ainsi que le Maghreb, qui ont inspiré le concert du 12 avril. Le groupe se produit en public, trop rarement. Le « Petit Journal » a discrètement suggéré une soirée automnale, dans notre nouvelle Maison des Association, avec, pourquoi pas, la participation d'une autre formation musicale qui se fait elle aussi bien rare : la chorale de l'A.L.P.A.C.. Et « FOXA », pourquoi ce curieux nom ? Le groupe ne manque pas d'humour, on vous laisse deviner ....

## L'atelier micro-informatique

## L'@LP@C sur Internet ???



<http://alpac.nantais.com>

Après trois années de fonctionnement, la demande des adhérents est croissante.

Pour satisfaire ces besoins, nous nous orienterons vers des séances de perfectionnement (Excel, Word, ...) en complément de l'initiation (Windows, Word, Internet et Excel) pratiquée.

Afin de pérenniser l'activité, nous faisons appel à des « animateurs bénévoles », disponibles seulement 2 heures par semaine hors périodes de vacances scolaires, qui désirent partager leurs connaissances dans une ambiance conviviale.

Merci pour votre attention !

L'équipe d'animation

CONTACT : Jean-Yves, 02 40 30 00 04

E-MAIL : [alpac.nantes@wanadoo.fr](mailto:alpac.nantes@wanadoo.fr).

## Les LOTOS de l'A.L.P.A.C.

## Le coin du poète

Le 12 avril, la Commission Fêtes de l'Amicale Laïque organisait son grand loto de printemps : à super-loto, super-succès !

Il a fallu refuser du monde, la salle Bonnaire des Marsauderies s'étant révélée trop petite pour accueillir tous les amateurs !

Une fois de plus, la nécessité d'une salle festive de bonne capacité vient de se faire sentir.

On essaiera de trouver une salle beaucoup plus grande pour les prochains lotos : le premier à venir est prévu pour décembre.

La Commission Fêtes de l'A.L.P.A.C. remercie vivement les personnes qui l'encouragent à continuer ses lotos, dans une ambiance conviviale. Elle remercie les commerçants qui ont eu la gentillesse d'offrir des lots, ainsi que les nombreux bénévoles qui l'ont aidée à organiser cette activité précieuse pour les finances, et donc les réalisations, de l'Amicale Laïque.

Brigitte LE MOUILLOUR  
et la Commission Fêtes

DAVID

*Quand je vois des photos de toi,  
Oncle lointain que je ne connais pas,  
Qui a vingt ans, qui vit là-bas,  
Je sens en moi monter l'effroi.*

*Jour après jour tes parents tremblent,  
Et toutes les pseudo-négociations se ressemblent,  
Mais quand les hommes politiques dorment,  
C'est toi qui veille en uniforme.*

*Les bruits d'obus, les balles qui sifflent,  
Un prisonnier reçoit des gifles,  
Un ami mort au champ d'honneur,  
Et une mère de plus qui pleure.*

*Vie de violence,  
Vie de souffrance,  
Tu vis la guerre en Israël,  
Alors qu'en France la vie est belle.*

*Ton arme à toi est un fusil,  
Moi je n'ai que la poésie,  
Et je te dédie ce poème,  
A toi mon oncle ; un proche qui t'aime.*

Arthur de MERINDOL (23 mars 2001)

« Arthur de MERINDOL » est le pseudonyme qu'a choisi le fils de Sylvie, lorsqu'il signe une poésie. A plusieurs reprises, il a confié un poème à notre « Petit Journal ».



# Du côté de la Bibliothèque

## La Bibliothèque dans ses nouveaux locaux

Depuis le 31 mars, la bibliothèque de l'A.L.P.A.C. accueille ses lecteurs dans ses locaux tout neufs, situés dans la nouvelle Maison des Associations. L'entrée se fait directement dans la bibliothèque. Cette entrée supposant de gravir quelques marches, les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou poussant un landau accèdent aux locaux par l'entrée principale du bâtiment. Grâce à l'interphone « Bibliothèque », une sonnerie avertit de leur appel, et, si besoin est, on leur ouvre la porte.

A nouveau local, équipe singulièrement renforcée, puisque ce sont maintenant **13 bénévoles** qui se partagent les différentes tâches : accueil lors des permanences, équipement des livres, achats, saisie informatique, animation ....

En plus de ces bénévoles, nous bénéficions toujours du travail de Gaël que les enfants du quartier connaissent et apprécient grâce aux nombreuses animations qu'il conduit à la crèche, à la halte-garderie, près des assistantes maternelles, dans les écoles, et bien sûr à la bibliothèque.

*Pour marquer l'entrée dans les nouveaux locaux, nous sommes à la recherche d'un nom pour notre bibliothèque.*

*Une urne est à votre disposition pour recueillir vos suggestions.*

Pour l'inauguration, un spectacle offert par la municipalité sera donné le samedi 24 mai à 15 heures par la compagnie « L'Atelier du Livre qui rêve ». Le spectacle, intitulé « Les Mots Magiques », est construit autour de cinq livres ou albums « jeunes ».

### Nos rendez-vous :

**Club Lecture** le 21 mai à 18 h autour du livre : « *la Mort du Roi Tsongor* », de Gaudé.

**Heure du conte** : mercredi, de 15 h 30 à 16 h pour les 4 à 10 ans ; de 16 h à 16 h 30 pour les 2 à 4 ans.

**Accueil autour des livres** : vendredi tous les quinze jours, pour les assistantes maternelles, les parents.

### *Nos horaires*

Lundi : 16 h 30 – 18 h 30  
Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h – 17 h

Jeudi : 16 h 30 – 18 h 30  
Samedi : 9 h – 12 h



### *Vacances d'été*

#### *Juillet*

Mercredi : 14 h – 17 h  
Samedi : 9 h - 12 h

#### *Août*

Fermeture du 1er au 19 inclus

*Vient de paraître :*

### **« Histoire des écoles de Saint Joseph de Porterie »**

depuis l'ouverture de la première classe en 1850

Histoire des écoles publiques et privées, histoire du quartier depuis la création de

« Saint Joseph de Porterie » au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

Une brochure de 50 pages, illustrée ;

10 euros,

en vente à la Commune Libre (Maison des Associations) qui l'édite, et à « Festiv'Erdre ».

## **Agenda des fêtes de l'Amicale Laïque**

### *15 Mai*

l'A.L.P.A.C. participe à « Festiv'Erdre », (informations dans la presse locale)

### *7 juin*

Fête du secteur culturel de l'Amicale (théâtre, chorale, etc.) à la Maison de Quartier de Doulon.

### *Décembre 2003*

On y pense déjà !

### **Les 20 ans de la Corrida**

Tous les bénévoles sont les bienvenus, ainsi que toutes les bonnes idées

pour faire de cet anniversaire une grande fête !

***La Corrida se prépare longtemps à l'avance ; même si vous ne pensez pas être présents le jour de la fête, il y a déjà du travail de préparation ; l'Amicale accepte votre aide avec reconnaissance.***